

Information générale

Cours	
Titre	MCB1097-A-H21 - Microbiologie et immunologie générales
Nombre de crédits	2
Sigle	MCB1097-A-H21
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=190510
Faculté / École / Département	Médecine / Microbiologie, infectiologie et immunologie
Trimestre	Hiver
Année	2021
Mode d'enseignement	À distance
Déroulement du cours	<p>Cours théoriques - À distance (voir Activité à chaque séance pour connaître l'approche de l'enseignement et la période de disponibilité de l'enregistrement, s'il y a lieu) Mercredi, 08:00-10:00 13 janv. au 28 avr. sauf 17 mars, 08:00-11:00</p> <p>Travaux pratiques - À distance (voir Activité à chaque séance pour connaître l'approche de l'enseignement et la période de disponibilité de l'enregistrement, s'il y a lieu) Mercredi, 10:00-12:00 24 et 31 mars</p>
Charge de travail hebdomadaire	2 - 2 - 4 Travaux pratiques : équivalent à 2 séances de 2h en laboratoire; environ 1h de lecture et de préparation par séance.

Enseignant		
Dr Louis De Repentigny	Titre	Professeur responsable Professeur titulaire
	Coordonnées	louis.de.repentigny@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel
Dr Jean Barbeau	Titre	Professeur titulaire
	Coordonnées	jean.barbeau@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel
Dr Marc Drolet	Titre	Professeur titulaire
	Coordonnées	marc.drolet@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel
Dr Guy Lemay	Titre	Professeur titulaire
	Coordonnées	guy.lemay@umontreal.ca

	Disponibilités	Par courriel
Dre Caroline Quach Thanh	Titre	Professeure titulaire
	Coordonnées	c.quach@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel
Personne-ressource		
Fée-Ann C. McNabb	Responsabilité	Conseillère aux programmes d'études
	Coordonnées	fee-ann.chapman.mc.nabb@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel
Dre Joëlle Gregoire- Gauthier	Responsabilité	Coordonnatrice de laboratoire Travaux pratiques
	Coordonnées	joelle.gregoire-gauthier@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel Prévoir environ 24h pour les réponses aux courriels.
Layane Duarte e Souza	Responsabilité	Auxiliaire-modérateur Zoom
	Coordonnées	layane.duarte.e.souza@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel
Émilie Nadeau	Responsabilité	Technicienne en gestion des dossiers étudiants
	Coordonnées	emilie.nadeau@umontreal.ca
	Disponibilités	Par courriel
Description du cours		
Description simple	Bactériologie, virologie, mycologie, parasitologie, immunologie générales et éléments de génétique microbienne. Maladies infectieuses.	
Description détaillée	Connaissances de base en microbiologie et immunologie par l'étude, d'une part, des micro-organismes en général et, d'autre part, de ceux qu'on retrouve plus particulièrement associés à différents processus infectieux chez l'humain. Ces micro-organismes sont soit des bactéries, virus, champignons ou parasites.	
Place du cours dans le programme	Obligatoire pour les étudiants du doctorat de 1 ^{er} cycle en médecine dentaire. Obligatoire pour les étudiants du doctorat de 1 ^{er} cycle en optométrie.	

Apprentissages visés

Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise à :

- Acquérir les connaissances de base en microbiologie (caractéristiques morphologiques, physiologiques, génétiques, habitats naturels, méthodes générales d'identification) et en immunologie ;
- Connaître les microorganismes qui ont un pouvoir pathogène en médecine dentaire et en optométrie, leur sensibilité aux produits chimiques et physiques et leurs modes de transmission ;
- Connaître les mécanismes de défense de l'hôte humain par rapport aux microorganismes (types d'immunité, vaccination) et les principes de l'antibiothérapie.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, les étudiants seront capables de :

- Reconnaître les risques infectieux liés à la pratique de la médecine dentaire et de l'optométrie ;
- Expliquer les modalités de contrôle de l'infection ;
- Choisir et utiliser les barrières appropriées pour prévenir la transmission des maladies infectieuses ;
- Déterminer les indications et contre-indications de l'utilisation des antimicrobiens, la dose requise et le mode d'administration.

Calendrier des séances

13 janvier 2021	Titre	Dr Louis de Repentigny
	Contenus	Introduction Classification et nomenclature des bactéries Structure et composition des bactéries
	Activités	08:00-10:00 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
20 janvier 2021	Titre	Dr Marc Drolet

	Contenus	Croissance bactérienne
	Activités	08:00-10:00 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
27 janvier 2021	Titre	Dr Louis de Repentigny
	Contenus	Action des agents physiques/chimiques sur les bactéries
	Activités	08:00-10:00 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
3 février 2021	Titre	Dr Jean Barbeau
	Contenus	Immunologie I
	Activités	08:00-10:00 Cours théorique Capsules/présentations préenregistrées Enregistrement - Disponible jusqu'à l'examen intra
10 février 2021	Titre	Dr Jean Barbeau
	Contenus	Immunologie II
	Activités	08:00-10:00 Cours théorique Capsules/présentations préenregistrées Enregistrement - Disponible jusqu'à l'examen intra
17 février 2021	Titre	Dr Jean Barbeau
	Contenus	Immunologie III
	Activités	08:00-10:00 Cours théorique Capsules/présentations préenregistrées Enregistrement - Disponible jusqu'à l'examen intra
24 février 2021	Contenus	Examen intra
	Activités	08:00-10:00 Examen intra En ligne
	Évaluation	Examen intra 50%

		Couvrant la matière du 13 janvier au 17 février, inclusivement.
3 mars 2021	Contenus	Semaine de lecture
	Activités	Semaine de lecture
10 mars 2021	Titre	Dr Louis de Repentigny
	Contenus	Facteurs de virulence des microorganismes
	Activités	08:00-10:00 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
17 mars 2021	Titre	Dr Guy Lemay
	Contenus	Virologie
	Activités	08:00-11:00 Cours théorique Capsules/présentations préenregistrées Enregistrement - Disponible tout le trimestre
24 mars 2021	Titre	Dr Louis de Repentigny
	Contenus	Mycologie
	Activités	08:00-10:00 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
24 mars 2021	Titre	Dre Joëlle Gregoire-Gauthier
	Contenus	Ubiquité des microorganismes dans l'environnement Lavage des mains Recherche de porteurs de Staphylococcus aureus Examen macroscopique de cultures bactériennes Examen microscopique de bactéries
	Activités	10:00-12:00 Travaux pratiques séance 1 Travail collaboratif (Zoom) - Synchrones Aucun enregistrement
	Lectures et travaux	Avant la séance :

		Manuel de travaux pratiques MCB 1097 H21
31 mars 2021	Titre	Dre Caroline Quach-Thanh
	Contenus	Épidémiologie des infections
	Activités	08:00-10:00 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
31 mars 2021	Titre	Dre Joëlle Gregoire-Gauthier
	Contenus	Bactériologie Mycologie Virologie
	Activités	10:00-12:00 Travaux pratiques séance 2 Travail collaboratif (Zoom) - Synchrones Aucun enregistrement
	Lectures et travaux	Avant la séance : Manuel de travaux pratiques MCB 1097 H21
7 avril 2021	Titre	Dre Caroline Quach-Thanh
	Contenus	Immunisation
	Activités	08:00-10:00 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
14 avril 2021	Titre	Dr Marc Drolet
	Contenus	Agents chimiothérapeutiques
	Activités	08:00-10:00 Cours théorique Prestation d'enseignement en classe virtuelle (ZOOM) Enregistrement - Disponible tout le trimestre
21 avril 2021	Contenus	Libre
	Activités	Libre
28 avril 2021	Contenus	Examen final
	Activités	08:00-10:00 Examen final En ligne
	Évaluation	Examen final 50%

Couvrant la matière du 10 mars au 14 avril
inclusivement.
Incluant des questions sur les travaux pratiques.

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Évaluations

Calendrier des évaluations

24 février 2021	Activité	Examen intra 08:00-10:00 En ligne
	Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 13 janvier au 17 février, inclusivement.
	Critères d'évaluation	Justesse de la réponse
	Pondération	50 %
28 avril 2021	Activité	Examen final 08:00-10:00 En ligne
	Objectifs d'apprentissage visés	Questions théoriques à choix multiples qui mesurent la compréhension de la matière du 10 mars au 14 avril, inclusivement, ainsi que sur les travaux pratiques.
	Critères d'évaluation	Justesse de la réponse
	Pondération	50 %

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à une évaluation

Absence à un examen
Toute absence lors d'un cours comportant une évaluation doit être justifiée en utilisant le formulaire CHE_Absence_Évaluation sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant.

Le formulaire dûment rempli et les pièces justificatives doivent être soumis dans les sept jours suivant l'absence (art. 9.9 du

Règlement des études de premier cycle).
La décision sera rendue après vérification des documents soumis.

Absence à une séance de travaux pratiques
La présence aux séances de travaux pratiques est obligatoire.
Une absence non motivée à une séance de TP ou à une formation obligatoire entraîne une pénalité automatique de 5% sur la note finale des travaux pratiques.

Toute absence lors d'un cours en évaluation continue doit être justifiée en utilisant le formulaire CHE_Absence_Cours sous la tuile Vos formulaires disponible dans votre Centre étudiant et fournir les pièces justificatives dans les 7 jours suivant l'absence (art. 9.9 du Règlement des études de premier cycle).
La décision sera rendue après vérification des documents soumis.

Matériel autorisé Pour l'examen intra et final, seules les notes de cours sont autorisées. Aucune autre ressource n'est permise.

Seuil de réussite exigé D (50%)

Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	29 janvier 2021
Date limite d'abandon	19 mars 2021
Fin du trimestre	30 avril 2021
Évaluation de l'enseignement	Semaine 13 du trimestre

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite.
Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé.
Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire

prévu à cet effet

https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx

Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.

Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents

Cours théorique

Permis.

Travaux pratiques

Les ordinateurs, tablettes, téléphones intelligents et autres supports technologiques sont interdits au laboratoire d'enseignement par l'Agence de santé publique du Canada pour des raisons de gestion du risque biologique et de biosécurité.

Ressources

Ressources obligatoires

Documents

Manuel de travaux pratiques **MCB 1097 Microbiologie et immunologie générales H21**, disponible sur StudiUM.

Notes de cours (Sur StudiUM)

Ouvrages en réserve à la bibliothèque

Prescott's Microbiology, 10e. JM Willey, LM Sherwood, CJ Woolverton, 2017

Équipement (matériel)

Ressources complémentaires

Sites Internet

Procédure **Zoom** pour tous les participants qui ont une adresse **@umontreal.ca**

- Cliquer sur 1. et se connecter : [1. Pour se connecter à Zoom](#)
- Cliquer sur 2. pour démarrer/accéder à la séance Zoom: [2. Lien Zoom du MCB1097](#)

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de

vosre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca/>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école

Autres

Le règlement des études du premier cycle de de l'Université de Montréal (<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>) mentionne que, si vous croyez avoir été lésé dans l'évaluation d'un travail ou examen, vous devez entreprendre les démarches

suivantes **à la fin du trimestre** suite à l'obtention de votre note littérale:

1) Au plus tard 14 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant doit faire une demande de consultation de ses travaux (*art. 9.4*). Afin de vous prévaloir de ce droit, effectuez une demande auprès de la TGDE responsable de la gestion du cours (coordonnées disponibles dans le programme horaire).

2) Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des **raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit** peut demander la révision de cette modalité en remplissant le formulaire dédié et déposer sa demande motivée auprès de l'autorité compétente de la faculté responsable du cours (en l'occurrence, la TGDE responsable de la gestion du cours). Suite à la révision des modalités d'évaluation, la note peut être maintenue, diminuée ou majorée et le relevé de notes sera ajusté en conséquence (*art. 9.5*).

Ainsi, veuillez noter qu'aucune modification de la note ne sera effectuée en cours de trimestre. Seule la TGDE est habilitée à recevoir vos demandes de consultation et de révision, et ce, en fin de trimestre. Seul le directeur du département est habilité à acquiescer à une demande de révision.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Les règlements expliqués <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Autres

Tout travail peut être analysé afin de déceler toute trace de plagiat.